

Faites-vous vacciner contre la grippe !

Je me vaccine,
et vous ?



La grippe n'est pas une infection bénigne

Elle est très contagieuse. Chaque année, des patients décèdent suite à des complications liées à la grippe. **Se vacciner est aujourd'hui le meilleur moyen de se protéger contre la grippe.**

Qui sont les patients à risque ?

- Les patients de 50 ans ou plus
- Les patients qui souffrent d'une ou plusieurs maladies chroniques
- Les prestataires de soins et le personnel soignant
- Les patients immunodéprimés
- Les femmes enceintes (2^e et 3^e trimestres de grossesse)
- Les personnes résidant en maison de repos
- Toute personne vivant sous le même toit que les patients à risque précités ou s'occupant d'enfants de moins de six mois

Le vaccin grippe n'augmente pas la protection immunitaire contre des affections hivernales plus bénignes (virales et/ou bactériennes) des voies respiratoires supérieures (pharyngites, angines...).

Quand se faire vacciner ?

A partir de la **mi-octobre**.
Chaque année, même si vous avez eu la grippe l'année précédente !

Le vaccin se conserve au frigo. Idéalement, il doit être amené à température ambiante avant injection.

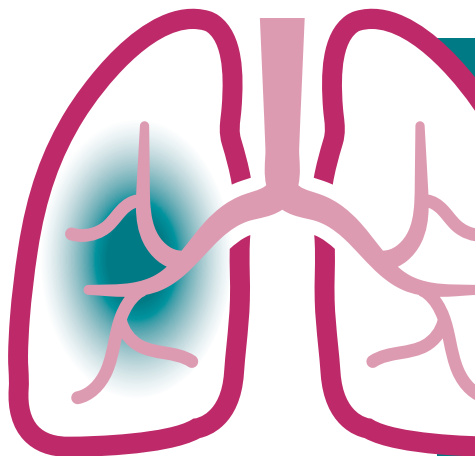


grippe

Faites-vous vacciner contre le pneumocoque !

Le saviez-vous ?

- ... les pneumocoques tuent plus de 1,6 million de personnes chaque année à travers le monde.
- ... deux tiers des infections surviennent chez des personnes âgées de plus de 50 ans.
- ... le risque de décès des suites d'une infection à pneumocoque est de 1 sur 5 lorsque vous avez plus de 50 ans !



C'est quoi le pneumocoque ?

C'est une bactérie qui peut être très agressive et qui peut infecter les poumons. Elle est responsable de nombreux cas de pneumonie.

Qui peut attraper une pneumonie ?

Tout le monde, mais il existe des groupes à risque :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans
- Les personnes de 50 ans et plus atteintes d'une maladie cardiaque, pulmonaire, hépatique ou rénale
- Les patients immunodéprimés
- Les fumeurs



CNK 5520-580

Je me vaccine,
et vous ?



La vaccination contre le pneumocoque
vous couvre plusieurs années.
Demandez conseil à votre pharmacien.